

6 Société et Culture

Médias/ Colloque de la presse privée

" Exigences de la nouvelle loi sur la presse gabonaise : pour quelles véritables entreprises de presse ? "

C.O.
Libreville/Gabon

C'était le thème de cette rencontre des médias privés gabonais, tenue, à Libreville, la veille de la Journée internationale de la liberté de presse. Les travaux ont débouché sur plusieurs recommandations.

SOUS le thème générique "Exigences de la nouvelle loi sur la presse: pour quelles véritables entreprises de presse", l'Union internationale de la presse francophone, section Gabon (UPF-Gabon), a organisé, le vendredi 28 avril 2017, le premier colloque de la presse privée gabonaise.

Les travaux étaient axés autour deux sous-thèmes : "Cadre stratégique pour la durabilité des médias", animé par l'administrateur national de programme, chargé de la communication et de l'information au bureau de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) à Libreville, Michel Kenmoe; et "Le numérique, une carte à jouer pour la rentabilité des entreprises de presse", présenté par le promoteur du journal en ligne, Gabonreview, Joseph François Ndjimbi.

Dans son exposé, M. Kenmoe a indiqué que la ques-



Photo : Chris OYAME

Les participants au colloque de la presse privée gabonaise autour de la table. Photo de droite : Boubacar Noumansana (micro) a ouvert les travaux. A sa gauche, le représentant du ministre d'Etat, en charge de la Communication, Maximin Mangoualamangoye.



Photo : Chris OYAME



Photo : Chris OYAME

Les animateurs des deux sous-thèmes, Joseph François Ndjimbi (d) et Michel Kenmoe (g). Au milieu, le modérateur, Antoine Lawson. Photo de droite : Les membres de la presse immortalisant leur rencontre à la fin des travaux.



Photo : Chris OYAME

tion liée à la publicité participe de la vitalité des entreprises de presse. Relevant que près de 90% d'organes de presse locaux n'arrivent pas à générer suffisamment de fonds pour couvrir leurs charges, ne disposent pas d'effectifs souhaités, n'ont pas de locaux répondant aux normes pour travailler de façon optimale...Il a insisté sur l'aide aux entreprises de presse pour qu'elles

soient viables. Quant à François Ndjimbi, il a fait état du potentiel que renferme internet pour développer les entreprises de presse. Cette rencontre a été l'occasion, pour le président de l'UPF-Gabon, Jean Yves Ntoutoume, de se réjouir du lieu de la tenue de cette réflexion. Avant de rappeler que les éditeurs de presse s'étaient réunis dans les mêmes locaux, en

2000, pour réfléchir, entre autres, sur un éventuel soutien de l'Etat à la presse privée gabonaise. «Une résolution phare de ces assises qui a été vite acceptée et inscrite dans le budget de l'Etat», a-t-il indiqué. Une aide désormais effective depuis 2003. Editeur lui-même, l'orateur a informé que cette subvention ne peut, cependant, à elle seule, permettre aux médias de se

constituer en véritables entreprises de presse. C'est pourquoi, M. Ntoutoume souhaite que ce colloque soit un des cadres de réflexion devant aboutir sur des stratégies managériales saines, pouvant rendre rentables et viables les entreprises de presse. «(...) l'UPF-Gabon estime qu'une prise de conscience constante et permanente des patrons et professionnels des médias s'impose,

pour trouver les moyens pouvant nous permettre d'être au diapason de la nouvelle donne, à travers la conception des stratégies de développement adaptées aux réalités endogènes», a déclaré le président de l'UPF-Gabon.

Pour sa part, le Représentant régional de l'OIF pour l'Afrique centrale, Boubacar Noumansana, a reconnu que les conditions d'exercice du métier sont souvent très différentes pour plusieurs journalistes des pays du Sud, confrontés à l'absence de moyens, menacés de poursuites pénales, d'emprisonnement. «Pourtant, nous avons la conviction qu'au Nord comme au Sud, le rôle, la place, les droits et les devoirs du journalisme répondent aux mêmes aspirations, sont l'objet des mêmes questionnements, se heurtent aux mêmes défis», constate-t-il

A la fin du colloque, les participants ont formulé des recommandations. Entre autres, la mise en place d'une instance de régulation de la publicité, la dépenalisation des délits de presse, la révision à la hausse de la subvention à la presse, la mise en place d'un Centre de perfectionnement des professionnels des médias, la réouverture de la Maison de la presse et la redynamisation de l'Observatoire gabonais des médias (OGAM), l'instance d'autorégulation.

Éducation/Promotion de l'agriculture à l'école

Intéresser les enfants aux métiers de l'agriculture



Photo : R.H.A

Des élèves procédant à la semence, sous l'admiration de deux membres du gouvernement.



Photo : R.H.A

Les deux ministres à l'étape du CES de Mikolongo.

R.H.A
Libreville/Gabon

LES élèves des lycées Mikolongo (nord de Libreville) et Alenakiri (commune d'Owendo) ont été les premiers bénéficiaires du projet "Classes vertes" vendredi dernier. Un projet qui voit le jour grâce à

une collaboration entre le ministère de l'Éducation nationale et celui de l'Agriculture, dans le cadre du projet Gabonaise des réalisations agricoles et des initiatives des nationaux engagés (Graine). Cette initiative vise à amener les jeunes enfants à s'intéresser aux métiers de la terre. Florentin Moussavou et Yves Fernand Manfoumbi, respectivement ministres

de l'Éducation nationale et de l'Agriculture, étaient accompagnés du représentant du l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Muteia Helder, pour le lancement officiel dudit projet. "Classe verte", qui vise la promotion de l'agriculture, débutera l'année scolaire prochaine. Il se déroulera en deux phases. La pre-

mière année de sa mise en musique sera essentiellement axée dans Libreville et ses environs. La phase II le sera à partir de la deuxième année. « Amener les apprenants à s'intéresser aux métiers de l'agriculture, grâce auxquels notre pays pourra garantir, à court terme, la sécurité alimentaire et nutritionnelle des Gabonais, d'une part, et offrir des

perspectives professionnelles aux apprenants, d'autre part. C'est pourquoi, nous nous réjouissons de cette perspective que vous nous offrez de permettre aux jeunes Gabonais d'accéder à cet outil qu'est la production agricole», a indiqué Florentin Moussavou. « C'est parce que la main d'œuvre dans le secteur agricole est vieillissante que nous nous sommes tournés

vers les jeunes élèves. Il y a donc lieu de susciter des vocations dans ce secteur. C'est pourquoi, nous avons pensé qu'il est utile de revenir aux fondamentaux de notre société. Si la terre ne ment pas, comment initier nos enfants à pouvoir développer un goût et des vertus pour le travail de la terre?», a expliqué, pour sa part, le ministre Manfoumbi.